

Patinage libre au PEPS de l'Université Laval

Cher patineuse et patineur, l'Association québécoise des arénas et installations récréatives et sportives ainsi que le PEPS sont heureux de vous accueillir au patinage libre. Afin d'assurer la sécurité de tous et d'offrir un agréable moment dans le cadre de cette activité nous vous demandons de respecter les règles suivantes :

1. Chaque participant doit remettre son coupon de caisse à la personne responsable de l'animation. Ce coupon est accessible au magasin de l'aréna.
2. Les participants doivent écouter et respecter les instructions de la personne responsable de l'animation et signaler immédiatement les blessures sur place.
3. Les participants doivent patiner à vitesse raisonnable et sécuritaire dans la même direction que les autres patineurs.
4. Les jeux et la vitesse, même s'ils peuvent en amuser certains se révèlent très dangereux pour d'autres et par conséquent sont interdits.
5. Le centre de la patinoire est réservé aux enfants et aux patineurs moins expérimentés.
6. Il est recommandé qu'une personne responsable supervise les jeunes enfants et les patineurs sans expérience.
7. Les aliments et les boissons sont interdits sur la patinoire.

Merci et bon patinage !